

Responsable Service Voirie-Fêtes et Cérémonies et Propreté Urbaine

Filière

Technique

Grade(s) concerné(s)

Technicien,
Agents de maîtrise, Agent de maîtrise
Principal

MISSIONS – FONCTIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité du Directeur des Services Techniques, il/elle dirige les services Voirie-Fêtes et Cérémonies, les ateliers, les cimetières et la propreté urbaine. Il/elle veille à la conduite des travaux de voirie, la propreté de la ville, au bon entretien des matériels et véhicules

ACTIVITES PRINCIPALES

Il/Elle dirige 18 agents :

- planifie et organise le travail
- l'adapte en fonction des urgences et des besoins
- contrôle le travail
- Evalue le personnel
- Rend compte de l'activité de son service et de l'avancement des travaux
- Renseigne le logiciel atal sur la répartition des heures des agents
- Il propose, suit et exécute son budget
- Il évalue les travaux
- Il gère dans atal les bons de commandes et les dépenses
- Il recrute le personnel saisonnier et permanent

Dans le domaine de la Voirie : il/elle

- Programme les interventions à réaliser en régie dans les domaines de l'entretien des réseaux, la peinture routière, le revêtement, la chaussée, les trottoirs, la signalisation.
- Commande les matériaux et fournitures
- Explicite les travaux à réaliser et en contrôle l'exécution,
- Exécute les arrêtés de circulation (déviation, signalisation, barriérage..)
- Gère le Trieux : vannes, enlèvement des arbres, arbustes

Dans le domaine des Cimetières : il/elle

- Supervise la gestion des cimetières et conforte en moyens si besoin

Dans le domaine des Festivités : il/elle

-En lien avec le responsable de la planification, et en concertation avec les responsables de pôle et les associations, il/elle prévoit et organise le montage, démontage des installations, la mise à disposition du matériel et la sécurisation des lieux

Dans le domaine de la Propreté Urbaine : il/elle

- Planifie et organise les tournées journalières et hebdomadaires des agents du service en fonction des manifestations (marchés hebdo, évènements...)
- Planifie le passage de la balayeuse.

Sur le secteur Atelier mécanique et ferronnerie : il/elle

-Supervise le bon entretien des véhicules et planifie les réparations et contrôles techniques sur les engins et véhicules

-Supervise les travaux de soudure et serrurerie

-Négocie et achète les véhicules et engins

Astreinte :

-participe à l'astreinte technique des cadres

SPECIFICITES DU POSTE – CONDITIONS D'EXERCICE

- Temps complet

- Travail en bureau et déplacements fréquents

- Activité accrue en période de festivités, ou en fonction des évènements climatiques

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Relation permanente avec les services, les élus

- Relations avec les associations, les fournisseurs

PROFIL DU POSTE

-Expérience apprécié dans une fonction similaire exigée

-Niveau de formation : BAC minimum

- Maîtrise de l'outil informatique.

-Utilisation de logiciel de comptabilité et d'un logiciel de gestion

-Qualités managériales

-Rigueur et qualités relationnelles

-Grande autonomie

Procédure :

Lettre de candidature manuscrite + Photo + CV adressés à :

Monsieur Le Maire

Hôtel de VILLE

CP 50543

22205 GUINGAMP CEDEX

Avant le 20 février 2018

Joindre la copie du dernier arrêté de situation administrative